



saisie sur compte bancaire

Par **xave 66250**, le **02/02/2023** à **11:55**

bonjour, je suis cautionnaire pour ma fille et du coté de l'ex de ma fille c'est son frère qui l'ai mon huissier m'a saisi la somme totale (plus de 6000 euros) et rien au second cautionnaire sous prétexte qu'il est dans un autre département et qu'il ne peut le saisir, que puis-je faire et à qui puis-je porter plainte ou autre, j'ai du tout payer et biensur ce monsieur s'en sors s'en rien payer

slts

Par **nihilscio**, le **02/02/2023** à **13:28**

Bonjour,

Votre fille et son ex étaient solidaires pour le paiement de sommes que le créancier pouvait indifféremment recouvrer sur l'un des deux ou les deux. Il fait au plus simple pour lui. Vous n'y pouvez rien.

Aussi, vous étant porté caution de votre fille, vous êtes susceptible d'avoir à payer à sa place l'intégralité de la somme due.

A défaut d'un accord conclu entre vous et l'autre caution, vous ne pouvez rien exiger de cette dernière.

Votre seule action est à l'égard de l'ex de votre fille, action qui sera improductive s'il est insolvable.

Par xave 66250, le 02/02/2023 à 13:34

ok et pour l'autre cautionnaire qui lui est solvable, que puis-je faire

slts

Par amajuris, le 02/02/2023 à 19:10

bonjour,

c'est une lapallissade, mais lorsqu'on se porte caution, il faut envisager d'avoir à payer.

*Se porter caution est un acte grave, dont vous devez pleinement mesurer les conséquences : **c'est prendre l'engagement envers un créancier de payer la dette du débiteur principal si celui-ci ne l'acquitte pas.***

voir ce lien :

[se porter caution : quels sont les risques ?](#)

Salutations

Par nihilscio, le 03/02/2023 à 09:42

[quote]

ok et pour l'autre cautionnaire qui lui est solvable, que puis-je faire[/quote]

Si, par "l'autre cautionnaire", vous entendez le père de l'ex de votre fille qui s'est aussi porté caution, non, vous n'avez pas de motif juridique pour l'obliger à partager la dette. Pour cela il aurait fallu que vous établissiez un contrat entre vous deux qui vous oblige réciproquement en cette situation. Il aurait fallu y penser.